

DÉLIBÉRATION
Du Conseil d'Administration
De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSC Rennes)

Séance du jeudi 2 juillet 2026

Délibération n° 20260702-08

Point 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 12 mars 2026

Vu le Code de l'Education ;

Vu le décret n°2022-1474 du 24 novembre 2022 portant création de l'Université de Rennes et approbation de ses statuts ;

Vu le règlement intérieur de l'Université de Rennes ;

Le Conseil d'Administration examine le projet du procès-verbal transmis précédemment.

Après en avoir délibéré, le PV de la séance du conseil d'administration du 12 mars 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres composant le conseil : 24

Membres en exercice : 24

Quorum : 12

Membres présents ou représentés : 19

Présents : 17

Représentés : 2

Votes :

Refus de participer au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 19

Visa de la présidente

Patricia FOMPEYRINE



Délibération approuvée à l'unanimité.

Document envoyé précédemment : Projet du procès-verbal du 12/03/2026
Extrait envoyé à la Rectrice de la Région académique Bretagne, Chancelière des Universités le 06/07/2026